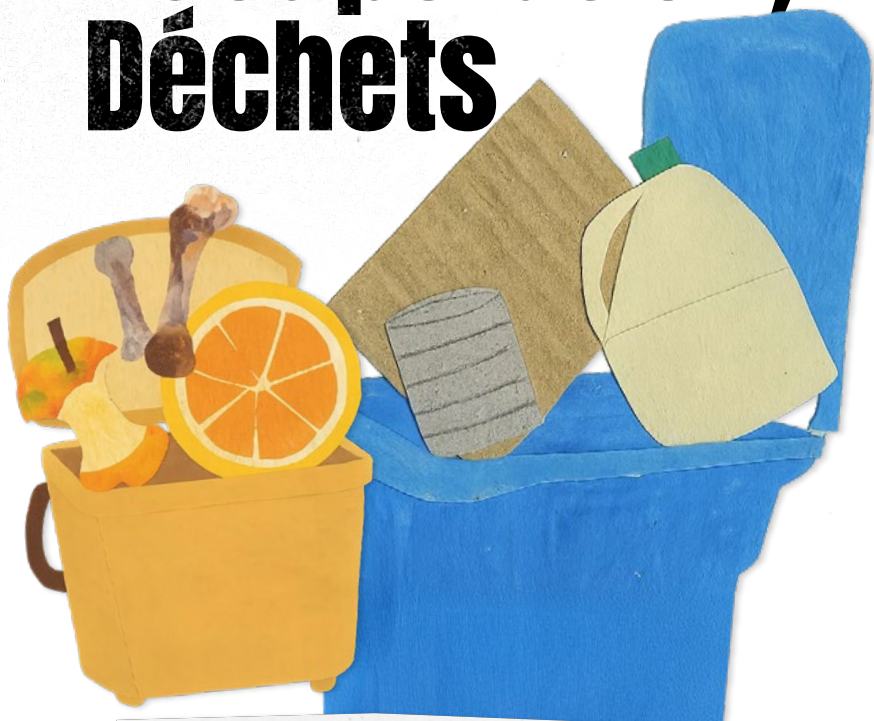


Compostage, Récupération, Déchets



**Tout sur les collectes
des matières résiduelles**

 **consignation**

PAGE 4



**CALENDRIER 2026
AU DOS DE CE DÉPLIANT**

2	3	4	5	6	7	8
9	10	11	12	13	14	15
16	17	18	19	20	21	22
23	24	25	26	27	28	29
30	31					

Tout savoir sur les bacs

Positionnement des bacs

- Dans l'entrée de cour, en bordure de rue ou de trottoir
- Les roues vers la résidence avec le couvercle fermé et aucun objet sur le bac
- À un mètre de tout objet, surtout de la voiture pour éviter les bris
- Dans le cas de 2 bacs, il faut les placer un à côté de l'autre à un mètre de distance

Heure de mise au chemin des bacs

Installez le bac en bordure de la rue la veille de la collecte à compter de 19 h et avant 6 h du matin la journée de la collecte.

Les camions sont équipés de GPS pour savoir à quelle heure ils passent dans les rues.



Le **bac brun de compost**, le bac de comptoir ainsi que le bac bleu de récupération sont fournis par la Ville de Bromont. Pour vous en procurer un, il faut remplir une demande en ligne sur bromont.net. Le **bac noir pour les déchets** est aux frais du citoyen.

Rona 25, rue John-Savage | BMR 21, chemin des Carrières

Bac brisé lors d'une collecte

Pour faire une réclamation d'un bac brisé lors d'une collecte de matières résiduelles :

- Remplir une demande en ligne sur bromont.net
- Fournir une photo du bac brisé
- Indiquer l'année d'achat du bac et le # de série
- Indiquer la date où le bac a été endommagé

REMISER
LES BACS ENTRE
LES COLLECTES

Les citoyens sont responsables de retirer de la rue les bacs roulants, une fois vidés, et de les remettre conformément à la réglementation avant 21 h le jour de la collecte.

Son entreposage doit être localisé sur le terrain de la propriété concernée dans la cour latérale ou arrière.

Résidus verts et feuilles mortes

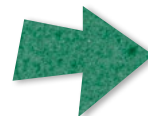
SAVIEZ-VOUS QU'IL Y A D'AUTRES SOLUTIONS ÉCOLOGIQUES POUR LES FEUILLES MORTES ?

- Pratiquez le feuillicyclage et transformez vos feuilles mortes en engrais naturel en les déchiquetant avec la tondeuse
- Apportez vos feuilles mortes à l'écocentre



Sinon, il y a six collectes pour les résidus verts et les feuilles mortes. Les résidus verts prennent le chemin du compostage.

- Seuls les sacs en papier sont autorisés - un maximum de 40 sacs par collecte est accepté
- N'utilisez rien pour fermer les sacs en papier. Pliez le haut du sac tout simplement (à noter qu'il est interdit d'utiliser le ruban adhésif, la ficelle ou autre matériel non décomposable pour fermer les sacs)
- Déposez les sacs en bordure de rue avant 6 h le jour de la collecte spéciale.



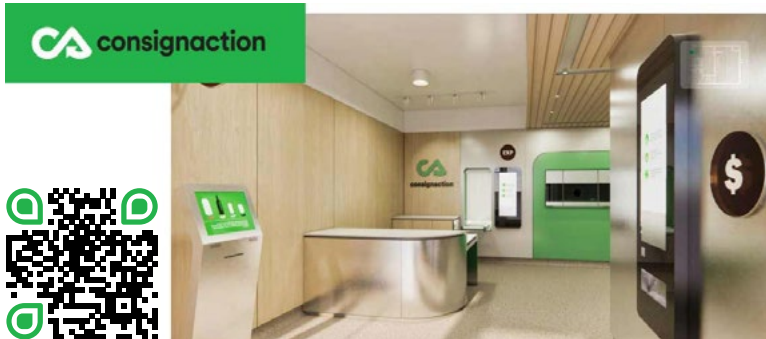
Si les sacs ne sont pas collectés à la date indiquée, laissez vos sacs en bordure de rue et ils seront collectés dans les jours qui suivent.

Déneigement

Les bacs ne doivent pas être placés dans la rue, surtout lors d'une tempête de neige. Il faut les placer dans la cour de la propriété. Les bacs dans la rue compliquent les opérations de déneigement et la déneigeuse risque de les frapper et de les endommager.



consignaction



D'ici la fin de l'année 2026, ce réseau comptera jusqu'à 400 lieux de retour identifiés sous la bannière Consignaction.



Lieux de retour

Bromont : 82, boulevard de Bromont – local G-101
Cowansville : 135, rue de Sherbrooke, local 101
Farnham : 201, rue Principale Est, local 102

Mais qu'est-ce qu'un lieu de retour urbain?

Il s'agit d'un petit commerce avec pignon sur rue qui permettra de recueillir les contenants consignés en provenance des citoyens.

- Tous les contenants à boire de 100 mL à 2 L (en aluminium, en verre, en plastique ou multicouches) sont maintenant consignés. Cela inclut notamment les bouteilles de vin et les bouteilles d'eau.
- À l'échelle du Québec, les contenants consignés seront acceptés chez les détaillants, comme depuis plusieurs années, ainsi que dans des lieux de retour, une nouvelle initiative afin de traiter des plus grands volumes de contenants consignés.



Conteneur dédié au verre

Les contenants de verre sont toujours acceptés dans le conteneur dédié spécialement à recueillir cette matière dans le stationnement du 90, boulevard de Bromont.

Quoi mettre ou ne pas mettre, dans le bac de récupération?

Contenants,
emballages,
imprimés.
C'est tout.



Tout ce que vous mettez dans le BAC a un impact.

Pour plus d'infos, consultez BACIMPACT.CA



AVIS IMPORTANT

Dès le 1^{er} janvier 2026, la collecte des BACS BLEUS sera assurée par un nouveau transporteur.

Merci de votre compréhension dans cette période de transition.

BAC BRUN

Matieres organiques

Tous les sacs de plastique sont refusés dans le bac brun, sans exception.

- Plastique régulier
- Plastique biodégradable
- Plastique oxobiodégradable
- Plastique compostable et la vaisselle compostable

REFUSÉS



85%

On estime que 85% des matières résiduelles générées par un ménage peuvent être compostées, récupérées ou valorisées aux éco-centres.

Merci de nous aider à détourner les matières résiduelles de l'enfouissement !

Évitez les désagréments

BAC DE COMPTOIR ET BAC BRUN

Technique de la papillote

Enveloppez les restes de viande, poisson, fruits de mer, de carapaces et d'os de même que les aliments humides dans du papier journal sous forme de papillote.

Technique de la lasagne

Recouvrez toujours les matières humides comme les résidus de cuisine avec des matières sèches : résidus de jardin, feuilles mortes, mauvaises herbes, tailles de haie.

QUELQUES TRUCS



Hiver

- Déposez du papier journal ou du carton au fond du bac brun pour empêcher les matières de coller aux parois ou de geler au fond.
- Utilisez un grand sac de papier pour résidus de jardin à l'intérieur du bac ainsi que des petits sacs en papier pour réduire le contact entre les matières humides et les parois du bac.

Insectes

- Utilisez la technique de la lasagne ou de la papillote
- Saupoudrez de bicarbonate de soude, de sel ou vaporisez avec du vinaigre

Été

- Placez le bac à l'ombre
- Rincez-le avec de l'eau additionnée de savon doux ou de vinaigre
- Faites vider votre bac brun chaque semaine même s'il n'est pas plein

Animaux

- Prenez les mêmes précautions qu'avec les ordures ménagères
- Assurez-vous de maintenir le couvercle fermé
- Appliquez un peu d'onguent au menthol (Vicks) autour du couvercle

Pas de gazon dans le bac

Il est interdit de déposer du gazon dans un contenant destiné à la collecte des matières résiduelles. Les rognures de gazon doivent se décomposer directement sur le terrain où a eu lieu la tonte.



BAC BRUN

ACCEPTÉ



Crus, cuits, frais ou avariés : tous les résidus de préparation de repas et tous les restants de table

- Fruits, légumes (pelures, noyaux et épis inclus)
- Viandes, volailles, poissons et fruits de mer (peau, os, carcasses, carapaces et coquilles inclus)
- Noix, œufs (coquilles incluses)
- Produits laitiers solides ou semi-solides
- Pains et pâtes alimentaires
- Produits de boulangerie, pâtisserie et confiserie
- Grains de café, feuilles de thé et tisanes (sachets et filtres à café inclus, mais sans broche)
- Aliments périmés (sans emballage)
- Légumineuses et riz
- Nourriture pour animaux
- Aliments liquides en petite quantité pouvant être absorbés par les autres résidus du bac de collecte



Saviez-vous qu'en compostant, vous diminuez de 45 % vos déchets !



Papier ou carton souillé par des aliments ou servant à emballer des aliments

- Boîtes de pizza, boîtes de livraison de repas et assiettes et gobelet de carton non cirés, non glacés, non laminés et sans agrafe
- Moules en papier pour muffins ou gâteaux, papier parchemin
- Essuie-tout, serviettes de table et nappes en papier, mouchoirs (sans produits chimiques)
- Journaux et circulaires non glacés et sans agrafe pour emballer les résidus alimentaires
- Sacs en papier, avec ou sans pellicule cellulosique compostable à l'intérieur (ex : bag to go/sac au sol)

Résidus de jardin

- Feuilles
- Longues herbes
- Fleurs, plantes (envahissantes exclues), résidus d'entretien des plates-bandes, de désherbage et de sarclage
- Cônes et aiguilles de conifères
- Paille, foin et chaume
- Terre d'empotage et terreau
- Petites branches (moins de 4 cm de diamètre et 60 cm de longueur), retailles de haies, écorce
- Petites racines
- Copeaux de bois non traité

Autres matières

- Cheveux, poils et plumes
- Bâtons de friandises glacées, cure-dents et brochettes en bois
- Bouchons de liège naturel (bouchons synthétiques de plastique exclus)
- Cendres froides (refroidies 72 heures minimum)
- Litière pour animaux EN VRAC ou en sac de papier
- Fumier de poule ou de cheval
- Bran de scie

NETTOYAGE DES BACS BRUNS

Le nettoyage des bacs est exécuté 2 fois dans l'année, en juin et en septembre. Consultez bromont.net pour connaître tous les détails.

- Sortir le bac brun comme à l'habitude pour la collecte du mercredi.
- Laisser le bac sur le bord de la route tant qu'il n'aura pas été nettoyé.
- Rappel : cette opération nettoyage ne décolle pas les croûtes épaisses collées au fond du bac.



Semi-enfoui



Notez qu'il est interdit :

- de disposer des matières résiduelles dans un contenant semi-enfoui qui ne dessert pas son adresse. La capacité de ses contenants est calculée en fonction des adresses desservies dans son secteur
- de déposer des objets AUTOUR des conteneurs semi-enfouis même lorsqu'ils sont pleins
- d'y déposer des rebuts de construction
- d'y déposer des objets volumineux



ÇA VA OÙ? est une application conçue par Recyc-Québec pour accompagner les citoyens dans le tri de plus de 800 produits de consommation régulière.

ÇA VA OÙ? permet en quelques clics de déterminer efficacement quoi faire avec chaque produit : verre, plastique, pneus, petits appareils électroniques, etc. L'appli est disponible gratuitement sur App Store et Google Play. Une version web est également disponible sur le site de RECYCQUÉBEC.



Ouvert à l'année

Lundi au jeudi :
7 h 30 à 16 h 30

Vendredi :
7 h 30 à 12 h et
13 h à 16 h 30

Samedi :
8 h à 12 h et
12 h 30 à 16 h

Fermé les dimanches
et les jours fériés

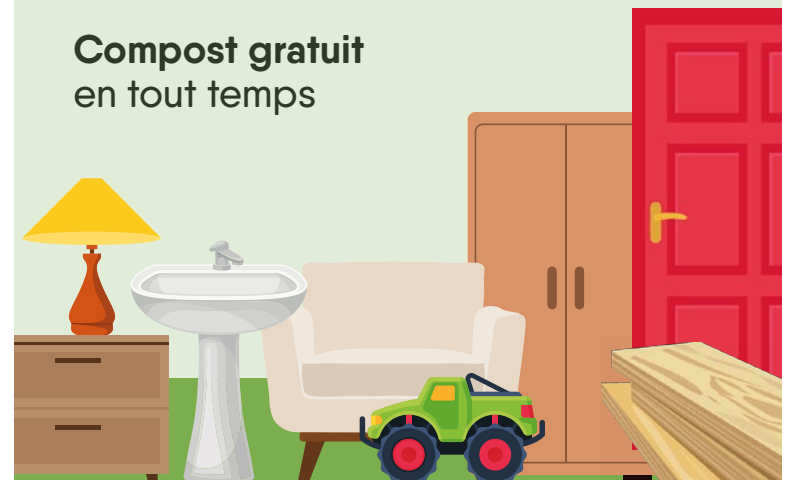
ÉCOCENTRE RÉGIONAL

2500, rang St-Joseph
Cowansville

Espace de réemploi

Apportez vos encombrants
et matériaux de construction
encore en bon état et
reprenez-en GRATUITEMENT
pour vos propres besoins !

Compost gratuit
en tout temps



Encombrant

Résidus encombrants

La collecte des résidus encombrants constitue une solution de dernier recours. **Ces résidus sont enfouis.** La collecte est réservée à certains objets volumineux devenus inutilisables.

1. Remplir le formulaire d'inscription à la collecte
2. Vérifier le courriel de confirmation
3. Déposer les encombrants inscrits en bordure de rue la veille de la collecte à compter de 19 h et avant 6 h le jour de la collecte
4. Dimensions maximales
 - a. 3 mètres de largeur
 - b. 1,8 mètre de longueur
 - c. 1 mètre de hauteur

ACCEPTÉ



- Appareils ménagers :
 - Poêle
 - Cuisinière électrique | à gaz
 - Laveuse à linge | à vaisselle
 - Sécheuse
 - Autres accessoires de même nature.
- Meubles
- Matelas
- Réservoirs (vides) à eau chaude
- Tapis d'une dimension maximum de 50 pieds carrés (4,6 mètres carrés), couvre-planche flexible en rouleau (les items doivent être attachés)

REFUSÉ

- Matériaux de construction
- Terre
- Pierre
- Béton
- Brique
- Item contenant de l'essence
- Toilette
- Douche
- Lavabo
- Comptoir de salle de bain
- Comptoir de cuisine
- Réfrigérateur
- Congélateur
- Item contenant du « freon » (hydrocarbure)
- Pneu

Inscription obligatoire



La collecte des encombrants s'effectue une fois par mois, sauf pour le mois de juillet où il y a deux collectes.

La collecte des résidus encombrants est effectuée sur inscription au préalable seulement. Cette disposition évite au camion de sillonner toutes les rues de la ville inutilement.

Seuls les objets inscrits au formulaire seront ramassés.

Résidus domestiques dangereux (RDD)

Même si les RDD ne sont pas produits en grande quantité par rapport à d'autres déchets résiduels, ils peuvent néanmoins être dangereux s'ils ne sont pas éliminés correctement. Ce type de déchets comprend des produits utilisés dans les maisons et qui peuvent être dangereux pour la santé et l'environnement.

- Aérosols
- Adhésifs et colles
- Ampoules, fluorescents et ballasts
- Antigels et leurs contenants
- Avertisseurs de fumée et thermomètres
- Bonbonnes de propane
- Cartouches d'encre
- Ciment, colle et goudron
- Cires
- Cyanures
- Engrais, pesticides et produits de jardin
- Essence et combustible
- Extincteurs
- Filtres et huile usés
- Huile à moteur ou végétale
- Peinture, teinture et solvant
- Piles et batteries
- Produits chimiques
- Produits nettoyants

CES MATIÈRES VONT À L'ÉCOCENTRE



BAC NOIR

Déchets



Les articles déposés dans le bac noir ne peuvent être ni dans le bac brun, ni dans le bac bleu, ni à l'écocentre.

LES MÉDICAMENTS DOIVENT ÊTRE RAPPORTÉS À VOTRE PHARMACIE.



Attention aux lingettes

Les lingettes humides sont fibreuses et ne peuvent pas se désintégrer dans les conduits d'eaux usées. Les lingettes peuvent alors obstruer les tuyaux et bloquer les pompes des stations de pompage pouvant brûler le moteur de celles-ci.

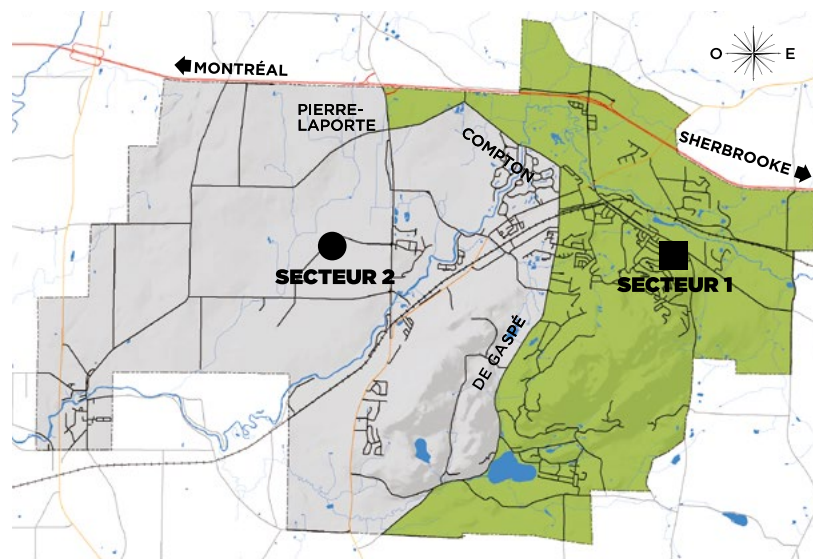
Les lingettes, serviettes hygiéniques, tampons et condoms ne vont pas dans la toilette. Ils vont à la poubelle.

LUNDI - SECTEUR 1

À l'est des chemins Compton et de Gaspé

MARDI - SECTEUR 2

À l'ouest des chemins Compton et de Gaspé



Ces opérations peuvent s'étaler sur plusieurs jours :
Collecte des résidus verts • Collecte des encombrants • Nettoyage des bacs bruns

RÉCUPÉRATION

Contenants, emballages, imprimés.

COMPOSTAGE

Matières organiques, résidus de jardinage et résidus de cuisine.
Sacs en PAPIER seulement.
Gazon interdit.

VENTES DE GARAGE

Les ventes de garage sont autorisées deux fois dans l'année. Aucun permis nécessaire.

ENCOMBRANTS

Inscription en ligne obligatoire
Objets d'usage domestique de grande dimension (ex. : appareils électroménagers et mobilier).

RÉSIDUS VERTS

Sacs en papier seulement.
Feuilles mortes, petites branches, et autres résidus de jardinage.



Les bacs doivent être placés dans l'entrée de stationnement, en bordure de la rue, avant 6 h le matin.
Les bacs doivent être retirés le même jour que la collecte.



INFORMATIONS SUR LA GESTION DES MATIÈRES RÉSIDUELLES

bromont.net



DÉC 2025 - JANVIER

D	L	M	M	J	V	S
28	29	30	31	1	2	3
4	5	6	7	8	9	10
11	12	13	14	15	16	17
18	19	20	21	22	23	24
25	26	27	28	29	30	31

FÉVRIER

D	L	M	M	J	V	S
1	2	3	4	5	6	7
8	9	10	11	12	13	14
15	16	17	18	19	20	21
22	23	24	25	26	27	28

MARS

D	L	M	M	J	V	S
1	2	3	4	5	6	7
8	9	10	11	12	13	14
15	16	17	18	19	20	21
22	23	24	25	26	27	28
29	30	31				

AVRIL

D	L	M	M	J	V	S
			1	2	3	4
5	6	7	8	9	10	11
12	13	14	15	16	17	18
19	20	21	22	23	24	25
26	27	28	29	30		

MAI

D	L	M	M	J	V	S
					1	2
3	4	5	6	7	8	9
10	11	12	13	14	15	16
17	18	19	20	21	22	23
24	25	26	27	28	29	30

JUIN

D	L	M	M	J	V	S
	1	2	3	4	5	6
7	8	9	10	11	12	13
14	15	16	17	18	19	20
21	22	23	24	25	26	27
28	29	30				

JUILLET

D	L	M	M	J	V	S
			1	2	3	4
5	6	7	8	9	10	11
12	13	14	15	16	17	18
19	20	21	22	23	24	25
26	27	28	29	30	31	

AOÛT

D	L	M	M	J	V	S
						1
2	3	4	5	6	7	8
9	10	11	12	13	14	15
16	17	18	19	20	21	22
23	24	25	26	27	28	29
30	31					

SEPTEMBRE

D	L	M	M	J	V	S
		1	2	3	4	5
6	7	8	9	10	11	12
13	14	15	16	17	18	19
20	21	22	23	24	25	26
27	28	29	30			

OCTOBRE

D	L	M	M	J	V	S
				1	2	3
4	5	6	7	8	9	10
11	12	13	14	15	16	17
18	19	20	21	22	23	24
25	26	27	28	29	30	31

NOVEMBRE

D	L	M	M	J	V	S
1	2	3	4	5	6	7
8	9	10	11	12	13	14
15	16	17	18	19	20	21
22	23	24	25	26	27	28
29	30					

DÉCEMBRE

D	L	M	M	J	V	S
		1	2	3	4	5
6	7	8	9	10	11	12
13	14	15	16	17	18	19
20	21	22	23	24	25	26
27	28	29	30	31		

DÉCHETS

■ Secteur 1
● Secteur 2

RÉCUPÉRATION

■ Secteur 1
● Secteur 2

COMPOSTAGE

■ Nettoyage bac BRUN
À COMPTER du 18 juin
et du 24 septembre.

ENCOMBRANTS

RÉSIDUS VERTS

INSCRIPTION EN LIGNE OBLIGATOIRE

Sacs en PAPIER seulement. Ramassage des sapins

□ Secteur 1 ○ Secteur 2

VENTES DE GARAGE

Bromont.net pour les détails

Attention : Les collectes peuvent s'étaler sur plusieurs jours